4 mars 1982 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue de ses entretiens avec M. Menahem Begin, Premier ministre d'Israel, Jérusalem, jeudi 4 mars 1982

QUESTION.- Ma question au Président français, M. Mitterrand, est la suivante. Vous avez passé maintenant deux jours avec le Premier ministre, M. BEGIN qui vous a exposé l'attitude de son gouvernement face à l'autonomie et face à ce qu'il considère être un danger pour Israel d'un Etat palestinien. Avez-vous été convaincu par le Premier ministre ? Est-ce que cela a changé votre point de vue de quelle que façon que ce soit, depuis que vous êtes arrivé ici ? Merci.
- LE PRESIDENT.- C'est beaucoup dire que j'ai passé deux jours avec M. le Premier ministre. J'ai passé de longs moments pendant ces deux jours, assez, en tout cas, pour parler de beaucoup de choses et à fond.
- Cependant, je ne vais pas reprendre ces conversations, ces débats, à la base, cela nous prendrait trop de temps. J'ai prononcé un discours à la Knesset en fin de matinée aujourd'hui. Je n'ai pas changé d'avis entre 13 heures de cet après-midi et 18 heures, même si un dialogue avec le Premier ministre d'Israel est naturellement utile et instructif. Reportez-vous donc, monsieur, au texte de mon discours à la Knesset et vous pourrez apprécier vous-même en toute liberté les points sur lesquels la politique d'Israel et celle de la France se rencontrent ou peuvent diverger.
- La France veillera à ne fournir aucun élément permettant d'accroître les risques de guerre nucléaire dans quelques régions du monde que ce soit. Les conditions posées aux uns seront posées aux autres. Sans m'engager dans le débat sur la technique " caramel " plutôt qu'une autre, il est évident que nous orienterons désormais toutes les négociations à ce sujet, je ne parle pas seulement de nos négociations avec l'Irak, vers des formules techniques qui nous permettront de diffuser les réussites de nos industries sans pour autant prendre le moindre risque au regard d'une guerre nucléaire.\
QUESTION.- (Presse allemande). Monsieur le Président, ce matin vous avez dit que vous avez regretté la conférence de Venise et ce qu'on a rejeté là-bas. Est-ce que vous regrettez encore aujourd'hui et est-ce que vous en avez parlé, par exemple, avec votre collègue le chancelier SCHMIDT et avec les autres collègues européens, ou est-ce que c'est votre idée...?
- LE PRESIDENT.- Monsieur, vous n'y étiez pas bien entendu obligé, mais si vous aviez suivi les débats de la rencontre de Luxembourg, sommet européen, peu de temps après mon élection à la présidence de la République, alors vous auriez pu constater qu'à cette époque et donc avec le chancelier SCHMIDT, en sa présence, ainsi qu'avec les huit autres partenaires de la Communauté des Dix `CEE` j'avais indiqué que je ne rejetais pas tout de la conférence de Venise. J'avais fait connaître mon sentiment alors que j'étais opposant. J'avais regretté à Venise un certain nombre de faits. Notamment qu'on ait pu croire, sur la base d'informations qui méritaient d'être vérifiées, qu'il y avait début d'évacuation de l'Afghanistan. J'avais également regretté que l'avenir du Proche-Orient et particulièrement du débat israelo - palestinien soit enserré dans une formule un peu impérative, celle d'un accord global, ce qui revenait à dire que l'accord qui n'était pas global, mais particulier entre l'Egypte et Israel n'était pas de bonne méthode. Et moi, j'ai toujours dit depuis Camp David, tout en reconnaissant les limites, que mieux valait faire quelques pas à deux ou à trois vers la paix, au risque d'un accord partiel plutôt que de ne rien faire du tout. Et il me paraissait vraiment peu probable d'obtenir pour un accord global dans le même moment, tous

paraissait vraiment pas probable d'obtenir pour un accord global dans le même moment, tous autour de la table, la présence simultanée de tous les pays arabes, mais aussi d'Israel et de l'OLP. Il me paraissait donc plus réaliste d'agir autrement et en tout cas plus juste de ne pas approuver la façon dont ce problème était traité. Mais je vous renverrai de nouveau à mon exposé de ce matin : je n'ai pas critiqué dans la résolution de Venise le fait de prévoir pour les Palestiniens un moyen de sortir de la situation où ils se trouvent.\
QUESTION.- (En hébreu, non traduite).
- LE PRESIDENT.- Mais, monsieur, il me semble que le changement, il est dans ma présence. Cela peut ne pas vous suffire, bien entendu. Mais cela prend une certaine signification. Je n'ai pas eu la prétention d'abord en deux jours de régler tous les problèmes que pose à la France le Proche-Orient. Je n'ai pas non plus eu la prétention et je l'ai dit de régler par moi-même ce que les "quatre grands" naguère, ce que l'Union soviétique, les Etats-Unis d'Amérique, les Nations unies, la Communauté européenne `CEE`, les Arabes et Israel n'ont pas réussi à résoudre. J'ai simplement marqué par mon voyage en Israel qui a suivi plusieurs voyages dans les pays arabes, Algérie, Arabie, Egypte, qui en précéde d'autres, voulu marquer que pour le Président de la République française, il n'y avait pas de discrimination et qu'Israel était un peuple honorable dont il convenait de tenir -compte qu'il existe. Je n'ai pas de raison, tout en marquant telle ou telle réserve sur la politique, de l'ignorer. Mais, là-dessus, je me suis assez expliqué pour n'avoir pas à insister. Quant à la venue de M. le Premier ministre d'Israel `Menahem BEGIN` en France ou de M. le Président de la République d'Israel `Yitzhak NAVON`, ce sujet n'a pas été abordé, donc je ne suis pas autorisé à le traiter, car il s'agit-là d'un acte bilatéral. Mais je n'éprouve aucune peine et je ne prendrai aucune précaution diplomatique pour dire que pour moi cela ne pose pas de problème. Je reçois tout pays reconnu par la France avec lequel nous entretenons des relations diplomatiques et dont le passé et le présent, les liens multiples qui unissent la population à la nôtre, justifient un voyage de cette sorte. Donc il ne se pose plus que des problèmes, il ne se poserait plus (parlons au conditionnel, la question n'a pas été posée), il ne se poserait plus que des questions d'opportunité et non pas de principe.\
QUESTION.- (En hébreu, non traduite).
- LE PRESIDENT.- Economique et politique, où en Afrique ? Là vous me prenez à revers ! où ça ? En Angola, en Guinée Equatoriale, en Ethiopie ou au Niger ?
- Nous avons pour l'instant surtout parlé des relations entre Israel et la France. Cela a suffit vraiment à nous occuper. A priori, rien n'est impossible. Simplement cela n'a pas été examiné et comme je ne vois pas d'une façon très précise à quoi vous faites allusion, je peux simplement vous dire que la collaboration d'Israel et la France en Afrique ne nous apparaît pas comme un problème primordial. Maintenant, je ne refuse rien, ce serait peut-être plus facile en Egypte qu'ailleurs, monsieur le Premier ministre. Je ne sais pas.\
QUESTION.- (Télévision israélienne). Avez-vous l'intention, monsieur le Président, de prendre un rôle plus actif en ce qui concerne la situation au Liban et en quelle direction ?
- LE PRESIDENT.- Nous ne sommes jamais restés inactifs, pas davantage mon prédécesseur, ou les gouvernements qui se sont succédés depuis plusieurs années. Le Liban est cher au coeur de la France. Nous souhaitons contribuer autant qu'il sera possible à tout ce qui servira l'indépendance et l'unité de ce pays. Mais il faut que vous le compreniez, nous n'avons pas à nous substituer au gouvernement légitime de ce pays, il faut donc que ce gouvernement, avec lequel nous entretenons de bonnes relations, s'exprime. A-t-il besoin de la France d'une façon particulière ? Pour l'instant, comme vous le savez, nous participons à la force internationale qui se trouve dans une partie du sud du Liban `FINUL`, nous continuons d'avoir des relations avec de très nombreuses personnalités du Liban. Mais nous prenons tout à fait garde à ne jamais agir autrement qe selon la voie choisie par le gouvernement légitime.\
QUESTION.- Monsieur le Président de la République française, François Mitterrand, Didier Pelbourne du service français de la radio israélienne, êtes-vous satisfait de l'-état actuel des relations culturelles entre Israel et la France ? Etes-vous satisfait de l'-état de l'enseignement de la langue française et de la présense de la francophonie en Israel ? Votre visite va-t-elle marquer un renouveau ou un développement dans ce domaine ?

- LE PRESIDENT.- Je crois que cela en aurait bien besoin. Certes près de 70 000 français en Israel, une lanque connue et pratiquée par quelques 400 000 personnes, c'est une proportion que nous serions bien heureux d'atteindre dans la plupart des pays du monde. Cependant, par-rapport au niveau qui naguère fût atteint dans ce pays, il y a là une déperdition à laquelle notre gouvernement devra parer autant qu'il sera naturellement possible. Donc je n'ai pas à me plaindre. Cela n'est pas le résultat d'une mauvaise volonté d'Israel, cela est le résultat d'une série de situations qui se sont créées. Il y a peut-être aussi des problèmes propres à l'enseignement qu'il faudrait aborder, à la structure de notre présence francophone. Tout cela, nous allons l'examiner. Je souhaite en effet que l'enseignement de notre langue se développe en Israel.
- Sur-le-plan culturel, en général, je crois que j'ai lieu d'être satisfait de beaucoup d'échanges et de beaucoup de manifestations. Mais il appartiendra au ministre de la culture qui m'a accompagné dans ce voyage `Jack LANG` de tirer les leçons des conversations nombreuses qu'il a eues. Son appréciation à cet égard doit être plus précise que la mienne.\
QUESTION.- Monsieur le Président, le conflit du Proche-Orient ne concerne pas seulement Israel et les Palestiniens, il concerne aussi Israel et les pays arabes, à l'exception, pour le moment, de l'Egypte. Il y a un processus de paix en-cours au Proche-Orient avec les accords de Camp David. Comment considérez-vous ce processus et quel est votre sentiment sur l'attitude négative des Arabes au processus de Camp David ?
- LE PRESIDENT.- J'en ai assez dit à ce sujet. J'ai dit dans quelles conditions j'avais approuvé cette initiative, constaté les heureux effets par l'établissement de relations pacifiques entre l'Egypte et Israel, ce n'est pas rien. Avec le pays le plus nombreux du monde arabe, voisin direct d'Israel sous les commandements de la géographie et de l'histoire : que la paix ait été préférée à la guerre, c'est un progrès que chacun peut constater et dont chacun doit se réjouir.\
`Réponse` Pour la solution du problème palestinien, il appartient aux autorités israéliennes ou à M. le Premier ministre de dire ce qu'ils en pensent. J'ai déjà exprimé mon opinion, à savoir que cette démarche me paraissait très limitée dans la mesure où deux pays aussi respectables soient-ils, comme l'Egypte et Israel, n'ayant pu entraîner d'autres pays arabes dans cette négociation, ne me paraissent pas, à moi, en mesure d'opérer ou de réaliser un changement en profondeur dans les décisions qui seront prises ou plutôt dans la réalisation d'un véritable changement au Proche-Orient. Mais là-dessus on le sait bien, M. le Premier ministre d'Israel et son gouvernement on une opinion différente de la mienne. Et, ayant dit ce que j'avais à dire, je m'arrête là. Je n'entends pas, je le répète, me substituer aux partenaires qui sont dans cette partie du monde. Mais en qualité de français, ayant des responsabilités particulières au-seindes Nations unies, ayant des intérêts traditionnels dans le Proche-Orient, eh bien j'ai une opinion, je l'exprime et je souhaite, bien entendu, qu'elle soit comprise.
- Le Premier ministre, peut être encore mal assuré de m'avoir convaincu, m'a même remis une note circonstanciée à ce sujet. J'emporterai avec moi un document copieux que je ne manquerai pas d'ailleurs de lire, comme j'ai commencé de le faire dès hier soir. Ce que nous avons dit là-dessus marque que je ne partage pas l'opinion qui me permettrait de penser que la solution se trouvera là. C'est l'histoire qui répondra. Je ferai la remarque suivante à l'égard de M. le Premier ministre : je l'ai entendu dire "ce que les Français appellent l'OLP". J'ai vu naturellement dans cette observation une certaine finesse diplomatique et politique, alors je tiendrai à le rassurer en disant ce que les français appellent "l'OLP", c'est ce que les Américains appellent le "PLO".\
QUESTION.(Radio J Paris). Cette question, monsieur le Président de la République, va dans le droit fil de la question précédente et j'aimerais savoir si vous envisagiez d'inviter M. Yasser ARAFAT à Paris ? Et au cas où vous formuleriez des conditions pour une telle invitation, de quelle -nature seraient-elles ?
- LE PRESIDENT.- J'ai déjà répondu au moins dix fois à cette question. A savoir que si M. ARAFAT veut venir en France, il peut y venir comme beaucoup d'autres personnes étrangères auxquelles le sol français n'a jamais été refusé. Si M. ARAFAT veut me voir moi-même, je répondrai que la France n'ayant pas de relations diplomatiques ou n'ayant pas procédé à la reconnaissance de l'OLP en tant qu'organisation pouvant s'exprimer au nom des Palestiniens de

Gaza et de Cisjordanie enfin revenus à la paix, mais comme une organisation représentative d'un combat. Cette rencontre n'est pas envisagée.\
QUESTION.- (En hébreu, non traduite). `Proposition de M. Begin d'une charte de la Méditerranée par laquelle tous les peuples riverains renonceraient à se faire la guerre et s'engageraient à régler leurs conflits par la négociation`. LE PRESIDENT.- Jusqu'ici, M. le Premier ministre y a songé plus que moi, car cette proposition n'est connue de moi que depuis quelques heures. Il faut donc le temps d'y réfléchir. Mais c'est vrai que cette proposion se relie à de grands événements qu'il a d'ailleurs cités lui-même, en-particulier Locarno dont il faut savoir que Locarno a buté sur la déchirure provoquée par le gouvernement nazi d'Allemagne, ce qui ne signifie pas que Locarno ait été une erreur. L'inpiration de M. le Premier ministre lui est donc venue d'un grand acte historique et il serait imprudent de ma part de dire que malgré l'envergure de la proposition et sa difficulté, difficulté évidente, je me refuse à examiner ce vaste panorama d'une paix revenue sur les rivages de la Méditerranée.
- Enfin, j'y répondrai après réflexion et en temps utile, je répondrai à cette question comme à la question précédente, c'est-à-dire à la question touchant une éventuelle visite de M. ARAFAT. J'ai bien précisé la distinction qu'il convenait de faire pour marquer que la France tient -compte des réalités, de la réalité palestinienne telle qu'elle la constate, la réalité de ceux qui s'expriment en son nom dans le combat présent. Mais il faut savoir ce que l'on veut, et comme nous estimons que c'est de la décision des Palestiniens eux-mêmes que doit ressortir la connaissance que nous aurons des dirigeants reconnus et élus par cette population, nous ne pouvons pas à la fois parler d'autodétermination et décider nous-mêmes qui seraient les partenaires. Bon, comme nous sommes réalistes, nous savons bien ce que représente M. ARAFAT, et nous ne le négligeons pas. Il a d'ailleurs rencontré bien des personnalités françaises, y compris du gouvernement. Et d'ailleurs, moi, je ne m'interdis rien, mais je réponds à votre question : je ne pense pas que dans la situation présente cette rencontre ait lieu. Nous verrons plus tard. J'ajoute que la décision dépend et de celui dont vous me parlez et de moi, et que je ne demanderai, si j'en juge ainsi, la permission à personne. LE PREMIER MINISTRE D'ISRAEL - (en anglais) `Donnez-lui au moins six jours`.
- LE PRESIDENT.- Est-ce que vous laissez six semaines ?
- LE PREMIER MINISTRE D'ISRAEL.- Oui (puis en anglais).\
QUESTION.- (Michel GURFINKEL, "Valeurs actuelles").
- Je souhaiterais poser la même question au Président de la République française et au Premier ministre d'Israel. Monsieur le Président, vous avez exprimé plusieurs fois votre souci devant un certain déséquilibre des forces en Europe. Monsieur le Premier ministre, vous avez mis en garde à plusieurs reprises l'opinion occidentale face à l'impérialisme soviétique. Pouvons-nous savoir jusqu'à quel point vos analyses se recoupent sur ce point ?
- LE PRESIDENT.- Nous avions beaucoup de choses à nous dire et l'essentiel dans cette rencontre n'était pas aujourd'hui du moins le problème des relations Est - Ouest en Europe. Je ne peux donc répondre comme si j'exprimais une analyse commune à l'issue d'une conversation qui n'a pas eu lieu. Mais je n'aurai aucune peine à vous exprimer à nouveau ce que j'en pense moi-même. La paix tient à l'équilibre des forces entre l'Est et Ouest. Cet équilibre fût rarement réalisé puisque c'est beaucoup plus la course aux armements qui a prévalu jusqu'ici, donc tantôt l'un, tantôt l'autre, à inventions et mises en place d'une technique nouvelle succède la mise en place d'une autre technique nouvelle et ainsi de suite jusqu'à la dernière escalade c'est-à-dire les SS 20 répondant au système avancé américain en Europe et l'éventualité des Pershing pour 1983 répondant à la mise en place des SS 20. Il faut bien s'arrêter un moment. D'où l'importance de la négociation de Genève. J'appelle sa réussite de mes voeux ou bien des conséquences en seraient, vous l'imaginez, fort graves. Mais la règle, c'est l'équilibre des forces et j'ai le sentiment qu'en Europe, cela fait longtemps que je le dis, comme je le faisais devant l'Assemblée nationale avant le mois de mai dernier, comme je le répète depuis lors, il existe en Europe une trop forte densité d'armement à-partir d'une très grande supériorité de forces classiques ou conventionnelles de l'Union soviétique, il y a aujourd'hui une situation insupportable pour les pays de l'Europe occidentale. Il faut donc négocier mais sans renoncer à ce que la pression du nouvel

de l'Europe occidentale. Il faut donc négocier mais sans renoncer à ce que la pression de nouvel équilibre fasse que chacun des deux partenaires avance hardiment et sérieusement dans la négociation.\
LE PREMIER MINISTRE D'ISRAEL.- (en anglais). LE PRESIDENT.- Je n'ai répondu sur cette question que le -rapport les forces en Europe, étant sûr que cette question se bornait à ce sujet au demeurant assez vaste pour nous occuper.
- Monsieur le Premier ministre vient de parler surtout de l'Afrique et des positions à travers le monde. Cela exigerait alors, de sa part et de la mienne, des considérations multiples que je ne pourrais faire, vous le comprendrez. Il me semble, cependant, qu'il faille distinguer. L'intervention soviétique en Pologne ou en Afghanistan n'est pas de la même -nature que l'influence acquise sous la forme de coopération parfois contraignante par l'Union soviétique dans des pays comme l'Ethiopie, la Libye ou le Yémen du Sud et moins encore comme l'Angola. J'ajoute que, dans ce face à face que j'analysais ce matin à la Knesset, chaque fois que se développe un conflit local, apparaissent les deux super-puissances. Par-rapport à chacun des points que j'ai cités, se démontre cette évidence. Bien entendu, on se pose et on doit se poser la question fort grave de la Corée, de l'Afrique, avec la jonction Libye - Ethiopie et avec un peu plus loin le Yémen, entre tout cela les trois canaux de la Mer rouge à proximité du Golfe persique, l'accumulation des marines de guerre, au nord de l'Océan indien, ce qui se passe aujourd'hui sur le Chott el Arab, le conflit irako - iranien, tout cela marque que les positions se prennent.\
`Réponse`.- Mais prenez par exemple le cas de l'Angola et interrogez-vous pour savoir si l'Afrique du sud, par ses incursions constantes en Angola, ne sert pas finalement au maintien des Cubains dans ce même pays, de telle sorte que tout se tient là-bas aussi : le problème de la Namibie, le problème de l'Angola, le problème de l'Afrique du sud sont imbriqués et par là-même attirent l'attention des deux super-puissances qui aboutissent en fait avec la présence des Cubains et des incursions africaines du sud à maintenir en -état une situation dommageable à la paix du monde, dans ce sud de l'Afrique ou dans l'Afrique australe.
- Or, j'ajoute cela parce que la France aussi a une très longue tradition de pratique africaine, le -rapport des forces se développe partout dans le monde. Je souhaite que les blocs un jour disparaissent. En attendant, puisqu'ils sont nécessaires faute de pouvoir se dissoudre simultanément et d'un commun accord, je souhaite évidemment que celui auquel mon pays appartient, du moins sur-le-plan atlantique, soit en mesure d'offrir une capacité de forces équilibrant pour le moins celles de l'autre bloc.
- J'observe avec le plus grand intérêt et la plus grande attention, croyez-moi, tout ce qui se passe en Afrique. La France y dispose de multiples liens. Je crois que nous avons connu rarement une période comme celle-ci où les relations de l'Afrique et de la plupart des pays d'Afrique ont été aussi équilibrées et, je dois le dire, positives.\
QUESTION.- Monsieur le Président, peut-on connaître votre réaction à l' -opposition formelle de M. BEGIN à l'idée d'un Etat palestinien et deuxième question, comment avez-vous jugé les critiques que M. BEGIN a pu formuler à l'égard, peut-être entre les lignes mais en tout cas d'une façon assez précise, de M. Claude CHEYSSON, votre ministre des affaires extérieures ?
- LE PRESIDENT.- Vous savez, je connaissais avant de venir ici les positions de M. BEGIN, Premier ministre d'Israel, sur la Cisjordanie et Gaza. Je n'ai donc pas été extraordinairement surpris de l'entendre développer les thèses qu'il a si brillamment réitérées à la Knesset à cela près que, cette fois-ci, j'étais un de ses auditeurs directs. Et j'ai pu observer, mieux que lorsque M. BEGIN s'exprime à quelques milliers de kilomètres de Paris, la passion et la conviction qui l'habitent.
- Donc, comment juger ? Je savais. M. le Premier ministre m'a confirmé dans ce que je savais, et voilà tout. Vous avez pu apercevoir sur-ce-plan-là une divergence, qui est une divergence de fond. Mais elle s'inclut dans un ensemble de données politiques qui nous ont permis d'avancer sur de nombreux points. De toute manière, il va de soi qu'il s'agit de la -recherche de la paix, et non pas d'autre chose.\
`Réponse`.- Sur le deuxième point, vous savez que j'ai appartenu pendant trente-cinq ans à des assemblées parlementaires. Et ce n'est pas parce que je suis aujourd'hui Président de la

République, chef d'Etat, que je vais pour autant m'étonner d'entendre des parlementaires protester, intervenir ou bien d'entendre devant moi, le chef d'une majorité qui gouverne, dire ce qu'il a à dire. Dans ce cas-là, il ne faillait pas que j'y aille ! Je veux dire par là que j'ai accepté un débat public. Moi-même, je ne me suis pas embarrassé pour affirmer ma conviction, qui pouvait ne pas faire plaisir au Premier ministre d'Israel. C'était un débat public. L'essentiel n'était pas d'organiser une querelle, et nous l'avons évitée, mais de poser en termes aussi clairs que possible sur de nombreux sujets, dont celui qui vous intéresse, la position d'Israel et la position de la France. Il y avait débat public. J'ai parlé moi-même en prenant garde aux règles de la politesse, de la délicatesse et des devoirs qui sont les miens au regard du pays qui me reçoit, du pays et des personnes et j'ai quand même dit ce que je voulais dire. Je n'ai pas cherché à faire plaisir au détriment de ma conviction. Je dois supporter qu'on en fasse autant avec moi £ c'est la grandeur et les inconvénients d'un débat public. Il est certain que si nous avions limité nos relations à des conversations ou à des échanges dans le silence et la tranquillité des bureaux officiels, vous n'auriez pas été en mesure de me poser cette question. A vous de juger si, tout de même, il n'est pas sain pour la démocratie, sur-le-plan international, que de telles discussions puissent avoir lieu comme cela, directement et loyalement.
- Je veux toujours répondre à M. VALLETTe, car d'une appréciation polémique, nous sommes passées à un exposé de fond, celui que vient de faire M. le premier ministre, sur lequel je suis largement d'accord. Il n'est pas question que la France puisse accepter qu'Israel soit balayé de la carte. Quant à la question posée initialement, je dirai encore à M. VALLETTE que, de toute façon, M. CHEYSSON n'est pas allé à Abou Dhabi et en Irak sans que je le sache, et sans mon accord. Et ce n'est qu'au Président et au chef du gouvernement de la République française qu'il est appelé à rendre-compte de ses missions. Pour le reste, le commentaire est libre.\